

The logo for CGIAM, consisting of the lowercase letters 'cgiam' in a bold, blue, sans-serif font, enclosed within a blue rounded rectangular border.

EXAMEN DE CONFORMITE FISCALE

(ECF)

CONTACTEZ-NOUS

C.G.I.A.M. (Centre de Gestion
Interprofessionnel Agréé de la Manche)

155, rue des Coutures - Agneaux

CS 76509

50009 SAINT LO CEDEX

Tél : 02.33.05.56.00

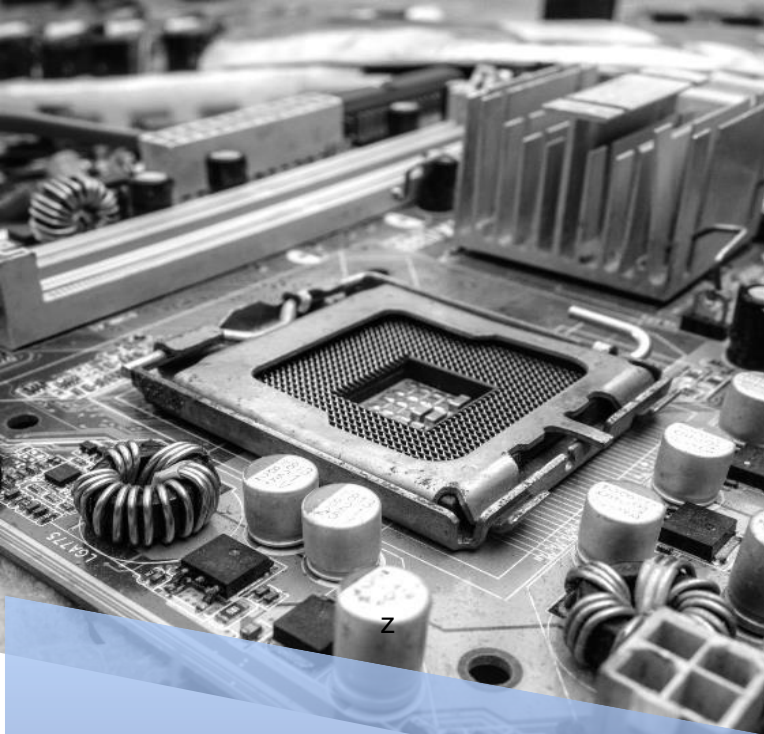
www.cgiam.fr

L'association CGIAM :

Fort de notre expérience de 47 ans dans le domaine de la prévention fiscale, nous sommes identifiés par l'Administration Fiscales comme « un Tiers de Confiance ».

Partenaire de la profession comptable, nous sommes une association de proximité et nous vous accompagnons en toute indépendance et impartialité.

Au service et à l'écoute des TPE, artisans, commerçants, professionnels libéraux, professionnels agricoles,...



« Dormir sur ses 2 oreilles pour 200 € par an en moyenne, ce n'est pas cher payé ». Tel est le discours qui revient régulièrement

POUR QUI ?

- **Toutes les entreprises, personnes physiques ou morales, exerçant une activité professionnelle sous forme individuelles ou en société** (quels que soient leur régime d'imposition (IR ou IS) et leur chiffre d'affaires)
- **Les loueurs en meublés non professionnels ne sont pas concernés**

AVANTAGES ?

- Sécurité juridique et fiscale
- Diminution du risque des contrôles de l'administration
- Exonération des pénalités et intérêts de retard en cas de redressement sur un point audité (bonne foi)
- Gage de sincérité économique auprès des tiers
- Vers un trio gagnant/ gagnant : Adhérent - CGIAM - Expert-comptable. Cette collaboration vous permettra de vous placer dans la relation de confiance « fer de lance » avec l'Administration

LES 10 POINTS D'AUDIT :

- **La conformité** du fichier **des écritures comptables**
- **La qualité** du fichier des écritures **comptables**
- **La conformité du logiciel** ou système de caisse
- **Le respect des règles** sur le délai et le mode de conservation des documents
- **La validation du respect des règles** liées au régime d'imposition appliqué
- **Les règles de détermination** et traitement fiscal **des amortissements**
- **Les règles de détermination des provisions** et leur traitement fiscal
- **Les règles de détermination** des charges à payer et leur traitement fiscal
- **La qualification et la déductibilité** des charges exceptionnelles
- **Le respect des règles d'exigibilité** en matière de TVA

